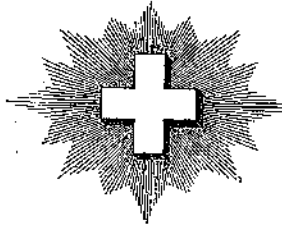


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 12019

4 août 1896, 7¹/₄ h., p.

Classe 64

Henri SANDOZ, à TAVANNES (Suisse).

Mise à l'heure au pendant.

La commande du levier *c* (fig. I) pivotant en *h* manœuvrant le pignon coulant *d* est obtenue en poussant ou tirant la tige de remontoir *e* qui agit sur la goupille *s* fixée sur le levier *c*, par l'intermédiaire du levier coudé *a* pivotant sur la portée de la vis *g*.

Le ressort *r* est destiné à rendre absolument stable et fixe le levier *a*, dans l'une ou l'autre des deux positions qu'il doit occuper pour le remontage ou la mise à l'heure.

Dans la position de la mise à l'heure, la tige de remontoir *e* étant tirée (fig. II), la face *m* du levier *a* est en contact avec la face *n* du ressort *r*, lequel appuie fortement contre la goupille *s* dans la partie demi-ronde *p* du levier *a*.

En poussant la tige *e*, le levier *a* abandonne la goupille *s* et le levier *c* sous l'action du ressort *x* ramène le pignon coulant *d* en contact avec le rochet *v*, mettant ainsi en rapport les organes du remontage avec la tige *e*. En même temps, la face *i* du levier *a* vient appuyer sur la face *u* du ressort *r*.

Le ressort *o* est destiné à permettre de sortir facilement la tige de remontoir *e*, sans enlever le levier coudé *a*. Pour cela, ce ressort placé sous la pièce *a* est à l'ordinaire serré

sous la portée de la vis *g*; mais lorsqu'on desserre un peu cette vis, le ressort fait basculer le levier *a* qui est ajusté avec ébat sur la portée de la vis *g*, et son extrémité sort de la gorge de la tige de remontoir *e*, comme cela est indiqué dans la fig. IV; la tige peut alors être sortie et remise en place facilement.

Ce système de mise à l'heure s'applique aussi bien à un remontoir à bascule, comme le montre la fig. III. Dans ce cas, la goupille *s* est placée directement sur la bascule *e*.

Cette mise à l'heure peut s'adapter aussi à une montre savonnette; il suffit pour cela de prolonger le levier coudé en *y*, comme indiqué dans la fig. III. En fermant la boîte de la montre, celle-ci agira sur la partie *y* du levier et les organes seront mis dans la position du remontage de la montre.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme mon invention:

Un système de mise à l'heure au pendant, caractérisé par: un levier coudé pivoté sur la vis *g*, dont un bras est engagé dans une gorge de la tige de remontoir par laquelle on peut le manœuvrer et dont l'autre bras peut action-

ner le pignon coulant en agissant sur une gou-
pille s reliée audit pignon coulant, dont les
deux positions extrêmes sont assurées par un
ressort qui se termine par deux surfaces planes
en biseau destinées à s'appliquer alternative-
ment sur deux surfaces analogues ménagées à

l'extrémité du second bras du levier coudé, et
par un ressort o.

Henri SANDOZ.

Mandataire : A. MATHEY-DORET.
à LA CHAUX-DE-FONDS.

Henri Sandoz.
4 août 1896.

Brevet N° 12019.
1 feuille.

